

## Editorial

Tee, né en Janvier 2000, a été à ses débuts une pépinière de l'Ifrée ; ses missions étaient alors très liées à la politique nationale "Nouveaux Services - Emplois Jeunes".

Au milieu de la 6<sup>ème</sup> année d'activité, les financeurs de Tee - DIREN, DRTEFP, Conseil Régional Poitou-Charentes, ADEME, Agence de l'Eau Loire-Bretagne - ont d'un commun accord organisé une évaluation du réseau Tee Poitou-Charentes dont les résultats vous sont présentés sous forme synthétique dans cette lettre d'information.

Le plus important à mon sens est la définition des cinq chantiers prioritaires à partir de 2006 : agro-ressources, énergies renouvelables, déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), métiers de l'eau et métiers experts de l'aménagement et de l'urbanisme. Ils sont en complète cohérence avec la volonté d'excellence environnementale affichée par la Région et l'ensemble des partenaires financiers et techniques. Ils s'inscrivent pleinement dans la perspective de développement durable et dans la préoccupation de produire des activités environnementales pérennes en vue d'une plus-value environnementale. La volonté est de faire reconnaître l'environnement comme un vecteur de changement, de progrès social et économique. Un des leviers pour accéder à ces changements et progrès est l'emploi et la qualification adaptés aux demandes du marché, des particuliers, des employeurs. Les questions d'emploi et de qualification sont au cœur de l'objet social de Tee.

A la parution de cette lettre, j'aurai quitté mes fonctions de Présidente de l'Ifrée. C'est avec le plus grand plaisir que j'aurai œuvré au sein de cette structure particulièrement dynamique en faveur de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Tous mes souhaits de réussite vont à Tee.

 **Marie LEGRAND,**  
Vice-Présidente du  
Conseil Régional Poitou-Charentes,  
Présidente de l'Ifrée

## Quelques mots sur les actions de Tee...

Avant toute chose, je souhaitais, personnellement, remercier toutes les personnes qui ont accepté de participer à la démarche d'évaluation du réseau Tee, de faire part de leur analyse, aidant ainsi les financeurs à améliorer le service rendu par Tee en région.

Ainsi, le réseau Tee continue son aventure au sein de l'Ifrée et sur le territoire picto-charentais. Le premier trimestre 2006 a été consacré à la mise en place de la nouvelle configuration du réseau Tee, impliquant de nouvelles modalités de fonctionnement et de coordination, détaillées en page 2. Par conséquent, l'activité sur les cinq chantiers a réellement débuté en mars 2006. Pour cette même raison, nous n'avons pas organisé cette année la journée de rencontre régionale Tee.

La problématique et les objectifs de travail de chaque chantier ont été définis avec les partenaires financiers et techniques du réseau. Ils vous sont présentés en page 3. Nous serons en mesure de diffuser des résultats en fin d'année 2006 qui pourront donner lieu à des temps de rencontres et d'échanges régionaux en 2007.

 **Laurence CARDINAL-ANDRE,**  
Coordinatrice du réseau Tee Poitou-Charentes

## Sommaire

- Evaluation d'activité du réseau Tee : les résultats ..... p. 2
- Nouvelle configuration du réseau Tee et ses actions ..... p. 3
- Association nationale du réseau Tee ..... p. 4
- 5<sup>ème</sup> forum de l'environnement ..... p. 4
- Agenda ..... p. 4

## Contact

Ifrée - Laurence Cardinal-André,  
Coordinatrice du réseau Territoires environnement emplois  
Carrefour de la Canauderie - Forêt de Chizé  
79360 VILLIERS EN BOIS  
Tél. : 05 49 09 92 12 - Fax : 05 49 09 68 95

# Résultats de l'évaluation des six années d'activités du réseau Tee Poitou-Charentes

TREND Consultants a réalisé l'évaluation des six années d'activité du réseau Tee, à la demande des financeurs, comportant trois phases clefs :

- 1) un inventaire des actions du réseau,
- 2) une mesure des bénéfices des actions réalisées,
- 3) un appui méthodologique à la réflexion des financeurs.

Nous vous rendons compte dans ce numéro d'une synthèse des résultats de l'évaluation.

## 1 - Un champ d'intervention limité au programme emplois jeunes

Dès la création du réseau Tee, une priorité a été accordée de fait aux emplois couverts par le programme "Nouveaux services-Emplois Jeunes". Le choix a été d'inscrire l'action du réseau dans la démarche d'accompagnement de l'ensemble des emplois jeunes, conduite au niveau régional et au niveau départemental.

L'autre priorité de Tee était d'agir en faveur des emplois liés à l'environnement. Un accent a particulièrement été porté sur la communication et les échanges d'expériences de manière à asseoir la visibilité et la crédibilité du réseau Tee en tant qu'interlocuteur de référence sur la problématique emploi environnement.

## 2 - Le bilan des actions conduites

Le bilan est ici présenté par thématique.

### • La communication et l'information

Ces actions ont visé un public très large au moyen de différents supports : site Internet, plaquette, lettres d'actualité. Ces actions répondaient au double souci de faire connaître et reconnaître l'action du réseau et la problématique emploi-environnement.

Ces actions ont eu un écho favorable et sont parvenues au résultat escompté. Cependant, aujourd'hui, le contenu du message mérite d'être clarifié, étant jugé insuffisamment technique pour satisfaire les attentes particulières de certains professionnels ou insuffisamment large pour être diffusé auprès du grand public.

### • La capitalisation et le partage d'expériences

C'est le second axe privilégié par le réseau. De nombreuses rencontres ont été organisées afin de débattre en ateliers et en plénière sur des sujets innovants.

Cette action a permis de :

- mettre en relation de nombreux acteurs et de favoriser le partage d'expériences,
- dépasser l'action des réseaux techniques existants qui demeurent très cloisonnés dans des thématiques et aspects particuliers.

Cependant, malgré l'originalité et la réussite de cette démarche, Tee est resté un réseau de partenaires institutionnels régionaux.

### • L'accompagnement des acteurs

Cette action n'a pas été privilégiée par les partenaires du réseau qui ont écarté la possibilité d'accompagner individuellement les salariés et les employeurs. Ce choix s'explique par l'absence de moyens suffisants et par

l'existence d'autres instances d'accompagnement. Tee a surtout joué un rôle de référent auprès des partenaires institutionnels régionaux.

Cependant, des outils ont été mis à disposition des bénéficiaires de terrain : fiches métier, démarches d'ancrage territorial. Les bénéficiaires témoignent de leur satisfaction sur la disponibilité et la qualité du service offert par le réseau en terme d'orientation et d'information sur les formations et les offres d'emploi.

### • La réalisation d'études

Cette action n'a pas constitué un axe majeur pour Tee faute de moyens et faute de volonté de faire évoluer le réseau vers une mission de simple prestataire technique.

Les seules études réalisées répondaient à des demandes particulières émanant de commanditaires précis sans être diffusées auprès d'un public plus large.

### • Les actions à portée nationale

Le réseau Tee en Poitou-Charentes a répondu aux attentes de partenaires nationaux que sont l'Ademe et les Ministères en charge de l'emploi et de l'environnement.

Une coordination des réseaux TEE a été amorcée sans parvenir néanmoins à structurer ce rapprochement. Il en ressort une visibilité et une capacité d'influence au niveau national relativement réduites. Des projets de statuts pour une association fédérant les différents réseaux ont récemment été rédigés pour y remédier.

## 3 - Des enjeux de rationalisation et de recentrage de l'action de Tee

La fin du programme emplois jeunes remet en question le positionnement de Tee. Cependant, fort de sa notoriété, de la bienveillance des bénéficiaires de son action et de l'intérêt porté par les partenaires régionaux, le réseau bénéficie d'un contexte actuel propice à une réorientation plus ambitieuse de ses initiatives.

Ce changement doit permettre de répondre aux enjeux environnementaux picto-charentais ainsi qu'aux attentes des partenaires financiers :

- une prise en compte de l'enjeu emploi plus affirmée,
- une capacité d'aide à la décision et d'aide à l'action renforcée,
- une mise à disposition d'indicateurs sur ce que représente l'environnement en terme d'emplois.

Pour répondre à ces enjeux, trois orientations ont été retenues :

- la prospective en développant une capacité d'anticipation sur les gisements d'emploi de demain,
- l'observation en disposant de données sur le poids de l'environnement en terme d'emploi pour éclairer et orienter les décisions et les thèmes d'études,
- l'impulsion en engageant des actions pouvant aller jusqu'à la création d'emplois.

Ainsi, les financeurs du réseau Tee se sont appuyés sur ces résultats et préconisations pour définir un nouveau projet et de nouvelles priorités d'actions pour le réseau Tee Poitou-Charentes à compter de 2006.

# La nouvelle configuration du réseau Tee et ses actions pour 2006

L'année 2006 sera une année de transition, consacrée à la mise en place des nouvelles orientations stratégiques ainsi que des nouvelles priorités d'action décidées suite au travail d'évaluation des six années d'activité du réseau Tee Poitou-Charentes.

## La nouvelle configuration du réseau Tee Poitou-Charentes

### 1 - Le projet social du réseau Tee Poitou-Charentes

C'est un outil commun aux acteurs régionaux de l'emploi et de l'environnement ayant vocation à :

- préparer les acteurs en Poitou-Charentes à anticiper sur les évolutions favorables à l'emploi et l'environnement,
- promouvoir la qualification des emplois et l'excellence environnementale.

### 2 - Les orientations stratégiques du réseau Tee

Trois orientations définissent la stratégie de Tee :

- **observation** : mettre en cohérence des données, des indicateurs détenus par les acteurs. Mesurer le poids de l'environnement en terme d'emplois en région Poitou-Charentes et valoriser ces emplois par secteurs d'activités.
- **prospective** : identifier, avec les partenaires concernés, les créneaux et conditions de créations d'emploi et mutualiser les réflexions autour des gisements d'emplois en devenir.
- **impulsion** : définir et construire, avec les partenaires concernés, les actions en faveur de la création d'emplois et de la qualification en vue d'une excellence et d'une plus-value environnementale.

Ces trois orientations placent le réseau Tee au cœur d'une dynamique partenariale dont l'enjeu est d'aider à la fois, au développement des emplois environnement et à leur qualification, et à la reconnaissance d'une plus value environnementale.

## Le périmètre d'action : cinq chantiers prioritaires pour 2006

Sur chaque chantier, des **référénts** sont identifiés pour venir en appui à la coordinatrice du réseau Tee, Laurence CARDINAL-ANDRE, l'aidant à définir les objectifs, le calendrier et le contenu des actions. Ensuite, la coordinatrice conduit les actions. Ensemble, ils s'attacheront à répondre aux problématiques rencontrées sur chacun des chantiers.

### • les agro-ressources (référénts : Région Poitou-Charentes, Pôle de compétitivité éco-industries et DRAF) :

L'agriculture en Poitou-Charentes représente 8% de l'agriculture nationale. L'impact de la PAC<sup>1</sup> pose la question suivante : quelles nouvelles perspectives donner aux agriculteurs ?

Une des réponses est la transformation des produits agricoles à une fin autre qu'alimentaire. La volonté nationale est de remplacer en 2010 10% du carbone fossile par du carbone végétal, soit 20 millions de tonnes de végétal pour les agro-carburants, dont 1,6 million de tonnes pour Poitou-Charentes. Dans ce contexte, l'agriculture devient un atout majeur en Poitou-Charentes. Aussi, la Région et le pôle de compétitivité éco-industries se mobilisent pour créer une filière agro-industries afin de valoriser les produits agricoles de la région et de les transformer à des fins énergétiques et industrielles. Ces créations vont générer de nouvelles activités et exiger de nouvelles qualifications. Le réseau est associé à ces travaux pour qu'il suive et accompagne la mise en place de certains projets ciblés, tant sur les aspects emploi et formation qu'environnementaux.

### • les D3E<sup>2</sup> (référénts : Région Poitou-Charentes et ADEME) :

Depuis le décret de juillet 2005, une organisation nationale de la filière de valorisation des D3E est en cours. En juin 2006, quatre éco-organismes devraient recevoir un agrément pour gérer cette filière tant du point de vue financier que technique. Ils devraient tenir compte de l'existant, notamment des structures d'insertion par l'activité économique positionnées sur ce marché. L'enjeu en région est de :

- anticiper les besoins en matière de nouvelles activités ou de consolidation d'activités sur le territoire régional,
- travailler en amont à la structuration et à la qualification de ce secteur,
- veiller à la bonne articulation entre les marchés de l'insertion par l'activité économique et les marchés classiques.

Le réseau Tee contribuera, au côté des autres partenaires régionaux, à l'organisation régionale de la filière.

### • les énergies renouvelables (référénts : Région Poitou-Charentes et ADEME) :

Le potentiel d'emplois du secteur des nouvelles énergies résulterait davantage d'une évolution de métiers existants et d'une requalification que d'une création de nouvelles activités spécifiques. Il importe de préparer cette requalification, d'anticiper les créations d'emplois possibles et d'accompagner les employeurs potentiels dans ces mises en œuvre sur les territoires. Le bois et le solaire font l'objet d'une étude spécifique pour l'année 2006. Suite à une première rencontre avec des professionnels de ces deux secteurs, le réseau Tee va procéder à l'inventaire des :

- activités, emplois et métiers existants,
- formations existantes,
- actions de communication mises en place à destination des acheteurs et maîtres d'ouvrage pour les sensibiliser aux nouvelles techniques.

Cet inventaire est nécessaire pour répondre aux besoins de formations et d'activités exprimés par les professionnels.

### • les métiers de l'eau (référénts : Agences de l'Eau Loire-Bretagne et Adour-Garonne) :

La mise en place des actions préconisées par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), à savoir le programme de mesures et d'actions, nécessitera l'intervention de professionnels et notamment "d'animateur territoire eau". Certains sont déjà en place au niveau des SAGEs, contrat de bassin versant, de rivière, mais la DCE exigera une démultiplication de cette fonction. L'objet de ce chantier est de s'assurer de l'existence des compétences en région, en facilitant les échanges et la formation des animateurs des politiques territoriales de l'eau en Poitou-Charentes. Une première rencontre entre Tee et des acteurs locaux est programmée début juillet pour démarrer ce travail.

### • les métiers "experts" (référénts : DIREN et ADEME) :

En matière d'aménagement et d'urbanisme, l'Europe exige non plus une étude d'impact mais une évaluation environnementale de tous projets de plans ou de documents susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement (PLU, SCOT...). Il est alors demandé aux maîtres d'ouvrage et bureaux d'études d'acquiescer une qualification environnementale suffisante pour répondre aux exigences européennes. Il est demandé à Tee de vérifier l'existence de ces compétences et de contribuer à la mise en place d'actions favorisant leur acquisition. Dans un premier temps, des entretiens seront réalisés auprès des bureaux d'études puis des élus pour établir un état des lieux de l'existant et identifier les manques.

Nous vous ferons part des premiers résultats de ces cinq chantiers dans la prochaine Actualité.

<sup>1</sup> Politique Agricole Commune

<sup>2</sup> Déchets d'équipement électrique et électronique



## Une association nationale du réseau des TEE

### Pourquoi une association nationale ?

Depuis 1999, date de la mise en place des réseaux Territoires Environnement Emplois à l'initiative des Ministères chargés de l'Emploi et de l'Environnement et de partenaires nationaux et régionaux, les TEE accompagnent au plus près des territoires les politiques publiques de l'emploi et de l'environnement. Ils agissent en faveur de l'évolution des activités, de la qualification et oeuvrent pour la reconnaissance de la filière environnement comme un secteur d'activité économique à part entière.

L'emploi est aujourd'hui une priorité du Gouvernement et des actions nationales sont engagées pour contribuer à son développement dans la filière environnement. Fort de leur expérience, les TEE constituent de véritables partenaires. Cependant, l'action des réseaux TEE est identifiée comme une action régionale et non nationale, essentiellement due à l'absence d'une représentation juridique des réseaux TEE.

Ainsi, depuis mars 2005, les TEE réfléchissent à un projet de structuration des réseaux au niveau national qui les a conduit à la création de l'association nationale du réseau des TEE, le 15 mars 2006.

### Pour quels objectifs ?

Cette association a pour objet de :

- représenter auprès des instances nationales le réseau des TEE,
- faciliter la conduite de projets d'action partagés et mutualisés du réseau des TEE,
- réaliser et diffuser des productions nationales,
- aider à la création de nouveaux réseaux TEE régionaux.

Elle est composée de membres actifs, à savoir les structures porteuses des réseaux TEE représentées par les membres de leur choix, en l'occurrence les Directeurs. Ont été élus aux fonctions de Président : Francis THUBE (*Ifrée*<sup>1</sup>), Trésorier : Hervé CAZENABE (*GRAINE*<sup>2</sup> *Aquitaine*) et Secrétaire : Bertrand MUNICH (*Idemu*<sup>3</sup>).

Le souhait pour 2006 est de renforcer l'appui apporter aux C2RA<sup>4</sup> et DLA<sup>5</sup> via le CNAR-E<sup>6</sup>, auquel participe les TEE, afin de :

- aider au développement territorial des activités environnementales,
- promouvoir une qualité environnementale.

Pour toute information, veuillez contacter :  
Laurence CARDINAL-ANDRE  
soit au 05 49 00 03 67  
ou [cardinal-andre@ifree-ore.org](mailto:cardinal-andre@ifree-ore.org)

- 1 Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement
- 2 Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement
- 3 Institut de l'Ecologie en Milieu Urbain
- 4 Centre Régional de Ressources et d'Animation
- 5 Dispositif Local d'Accompagnement
- 6 Centre National d'Appui et de Ressources - Environnement



## 5<sup>ème</sup> Forum de l'environnement

### "Le changement climatique et nous"

Après le succès des précédentes éditions et ses 10.000 visiteurs attendus, le GRAINE Poitou-Charentes, l'Etat, la Région Poitou-Charentes et la Ville de Poitiers vous invitent au 5<sup>ème</sup> Forum de l'Environnement en Poitou-Charentes les :

**vendredi 13 et samedi 14 octobre 2006**

Place du Maréchal Leclerc à Poitiers  
Horaires d'ouverture : de 14 h à 19 h le vendredi  
et de 10 h à 19 h le samedi

**Entrée libre et gratuite**

Au programme : animations, conférences, rencontres, théâtre de rue, exposants, nouveau : espace emploi/formation sur les métiers de l'environnement

Contact : GRAINE Poitou-Charentes  
E-mail : [olivier.foucaud@grainepc.org](mailto:olivier.foucaud@grainepc.org)



© Thierry DEGEN - DIREN Poitou-Charentes



## Agenda

- **5<sup>ème</sup> Forum des acteurs de l'environnement**  
Les 13 et 14 octobre 2006 à Poitiers - Place du M. Leclerc  
*Cf. article ci-dessus*
- **3<sup>ème</sup> édition des Ateliers du Développement Durable**  
Les 20 et 21 septembre 2006 à Bordeaux  
La 3<sup>e</sup> édition des Ateliers du Développement Durable, organisée par le Réseau IDEAL, en partenariat avec la Communauté Urbaine de Bordeaux, le Conseil général de la Gironde et le Conseil Régional d'Aquitaine, a pour objectif d'aider à trouver des solutions pour construire ensemble un développement durable.  
*Renseignements sur le [www.dechetcom.com](http://www.dechetcom.com)*
- **Séminaire national "Les démarches d'Agendas 21 : organisations et stratégies face aux enjeux du développement durable et de l'éducation"**  
Du 21 au 24 novembre 2006 à Cerizay (79)  
Ce séminaire est organisé dans le cadre des activités du Pôle National de Ressources en Education à l'Environnement. L'organisation est assurée en partenariat entre l'Ifrée, le Rectorat de Poitiers, l'IUFM Poitou-Charentes et le GRAINE Poitou-Charentes. Il s'adresse aux personnes de l'Education Nationale, de l'enseignement agricole, des collectivités locales et des services de l'Etat, des associations, des entreprises.  
*Renseignements :*
  - **Education Nationale** : Patrick CORONAS  
DAAC - Académie de Poitiers - Tél. 05 49 54 72 91
  - **Hors Education Nationale** : Marie VIVIEN  
Ifrée - Mission Formation - Tél. 05 49 09 96 94

Directrice de publication : Marie LEGRAND - Comité de rédaction : Laurence CARDINAL-ANDRÉ et les partenaires financiers du réseau Tee : DIREN, DRTEFP, Conseil Régional, Agence de l'Eau Loire-bretagne et ADEME - Secrétariat de rédaction : Laurence CARDINAL-ANDRÉ et Stéphanie FORTIN - Création-Impression : Italic79 (Melle) Ifrée - Réseau Tee - Carrefour de la Canauderie - Forêt de Chizé 79360 Villiers-en-Bois. Tél. : 05 49 09 92 12 - Fax : 05 49 09 68 95  
E-mail : [cardinal-andre@ifree-ore.org](mailto:cardinal-andre@ifree-ore.org) - Dépôt légal : Juillet 2006 - ISSN en cours.



Direction Régionale de l'Environnement  
POITOU-CHARENTES

